



PERMIS UNIQUE - AVIS

Décision relative à une demande de permis unique

(Article D.29 22 § 2 al.3 du Livre Ier du Code de l'environnement)

Le Bourgmestre informe la population qu'un permis unique a été délivré en date du 10 avril 2024 à la **Commune de Tintigny**, dont les bureaux sont sis Grand Rue, 76 à 6730 Tintigny pour un établissement sis à A HABCHIMONT, 6730 Tintigny, cadastré section 1e division, Tintigny, section B n° 901A - 915F, et ayant pour objet :

la construction et l'exploitation de la station de pompage et du réservoir à Hapchimont avec réhabilitation de la prise d'eau.

La décision peut être consultée à l'Administration communale, Grand-rue 76 à 6730 Tintigny chaque jour ouvrable durant les heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 13h à 17h) **uniquement sur rendez-vous** au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme au ☎ 063 440 226 ou 063/440 227. Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente, dans les limites prévues par le décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement.

Tout tiers intéressé peut introduire un recours à l'adresse suivante :

Madame Bénédicte HEINDRICHS
Directrice Générale
SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Avenue Prince de Liège, 15
5100 NAMUR (Jambes)

Sous peine d'irrecevabilité, le recours doit être introduit dans les vingt jours calendrier à partir du 17 avril 2024 à l'aide du formulaire prévu à l'annexe XI de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, formulaire disponible auprès de l'administration communale et sur le site www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/20521 du Service Public de Wallonie. Il doit être accompagné de la preuve du paiement de 25,00 € sur le compte BE44 0912 1502 1545 de la Direction des Permis et Autorisations du Département des Permis et Autorisations avec la communication : RECOURS – DOSSIER 10012620.

A Tintigny, le 17 avril 2024

La Directrice Générale,


C. BEHIN

La Directrice Générale f.f.
D. FLUZIN



p.o Le Bourgmestre,


B. PIEDBOEUF

I. MICHEL
#chevaine déléguée